

# CHAMPAGNE



Spacious property in Champagne with house,  
guest house, and backyard

---

**CHF 1'390'000.-**



10



6



225 m<sup>2</sup>

n° ref. **042142**



**Switzerland | Sotheby's International Realty**  
Rue de la Plaine 41, 1400 Yverdon-les-Bains

**Léon Tharin**  
+24 555 02 22  
leon.tharin@swsir.ch



## SITUATION AND DESCRIPTION

Ideally situated in a peaceful green setting, this spacious property combines authenticity and modern comfort. Comprising a main house and an independent guest house, it offers generous spaces and multiple layout possibilities, perfect for a large family, an intergenerational project or an independent activity.

The main house, with a surface area of around 150 m<sup>2</sup> spread over three levels, seduces with its preserved old-world cachet and generous volumes. It features a vast living room with fireplace, a fully-equipped kitchen, several spacious bedrooms and additional spaces that can be converted as required. A convivial carnotzet completes the ensemble, ideal for sharing moments with family or friends.

The guest house, a real asset, is an independent 3.5-room duplex apartment of around 75 m<sup>2</sup>. With its

kitchen, living room with fireplace and light-filled bedrooms, it's the perfect space to welcome loved ones, rent out independently or set up an office for a professional activity.

The property sits on a vast wooded plot, offering a landscaped garden, spacious terrace and vegetable garden. This green setting is a true haven of peace, ideal for nature lovers and those seeking tranquillity. Magnificent trees provide an enchanting backdrop to this home, reinforcing its unique and timeless character.

On the practical side, several outdoor parking spaces and a covered carport allow several vehicles to be parked with ease.

This property stands out for its modular spaces and authentic charm. With its main house, independent

guest house, large grounds and numerous outbuildings, it offers exceptional potential for a variety of living projects.

Don't miss this unique opportunity to acquire a character home in the charming village of Champagne, close to amenities and in a privileged environment.

Contact us now to arrange a visit and discover all its potential!

## **SURFACES**

Living area	225 m <sup>2</sup>
Surface of parcel	1190 m <sup>2</sup>
Garden surface	947 m <sup>2</sup>
Non built surface [ sqm ]	947 m <sup>2</sup>
Total surface	225 m <sup>2</sup>
Volume	1744 cbm

## **CARACTERISTICS**

Number of rooms	10
Number of bedrooms	6
Number of bathrooms	4
Number of toilets	4
Gross living area	225 m <sup>2</sup>
Year of construction	1870
Year of restoration	1986
Second home	Non authorized
Construction zone	Zone Village

## **DISTANCES**

Public transports	149 m
Primary school	2905 m
Stores	227 m
Restaurants	265 m

## PROXIMITY

- Village
- Green
- Bus station
- Highway entrance/exit
- Child-friendly
- Playground

## OUTSIDE CONVENIENCES

- Exclusive use of garden
- Quiet
- Greenery
- Annex
- Covered parking space(s)
- Built on even grounds

## FLOOR

- Flat

## CONDITION

- To be renovated

## FINANCIAL DATA

**Price**

**CHF 1'390'000.-**

**Availability**

To be discussed

This document is not legally binding and is supplied for information purposes only. It may not be distributed to third parties without authorisation.

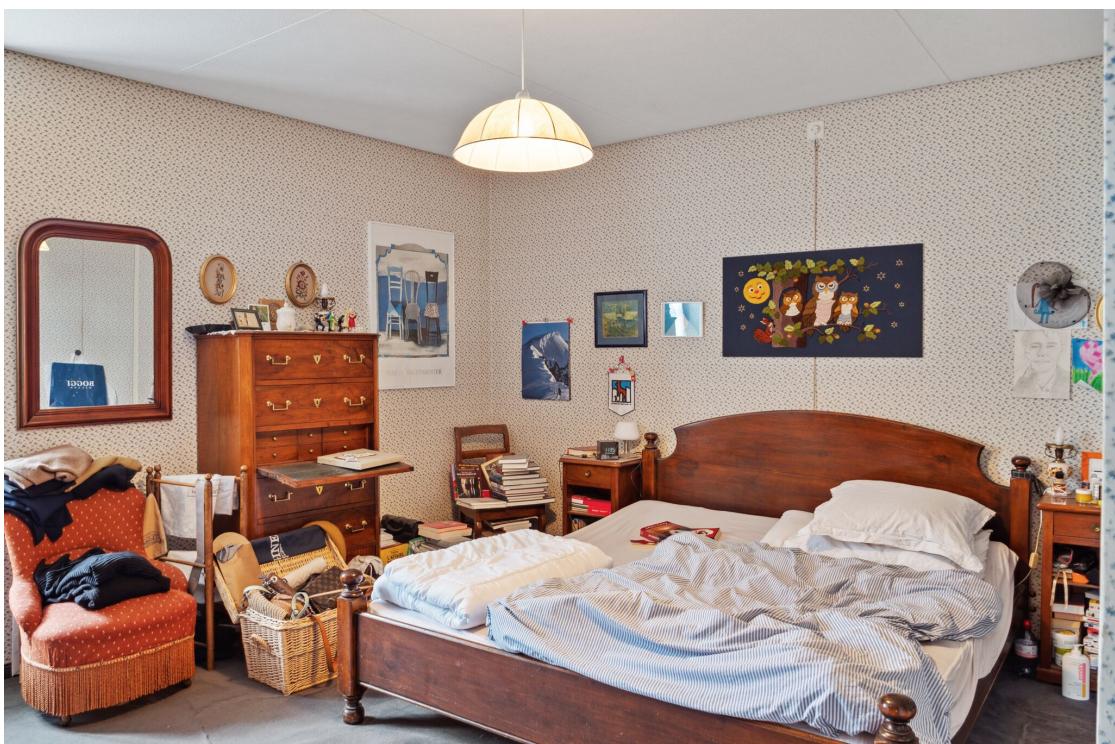


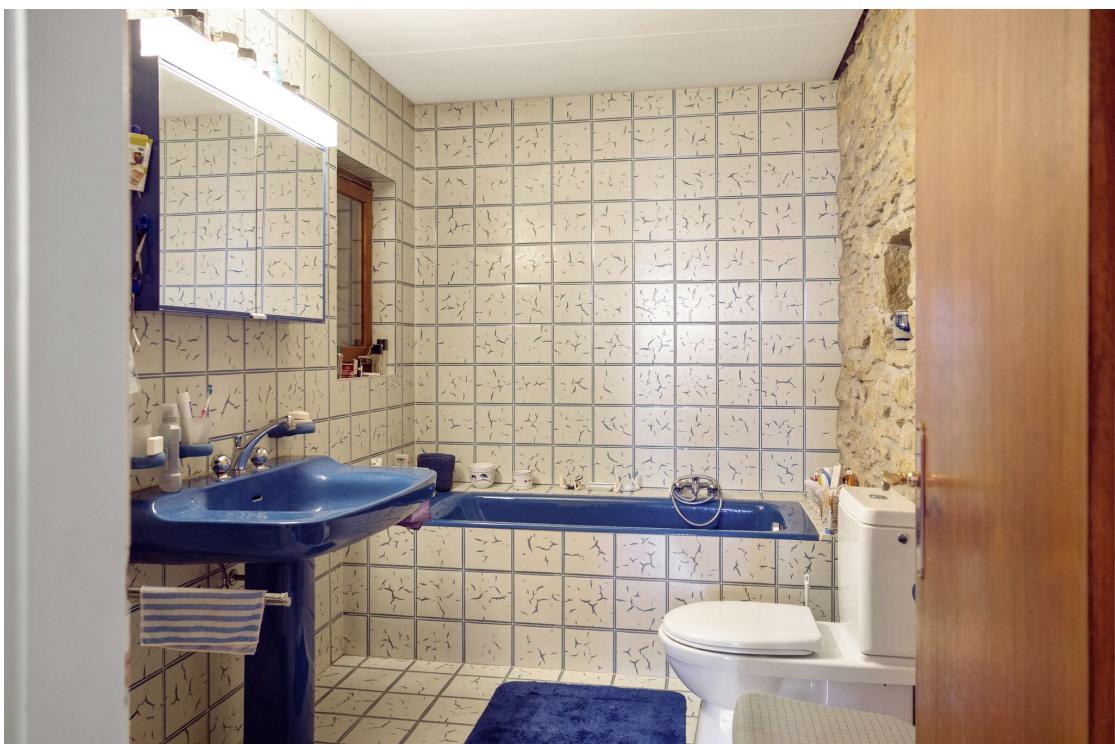




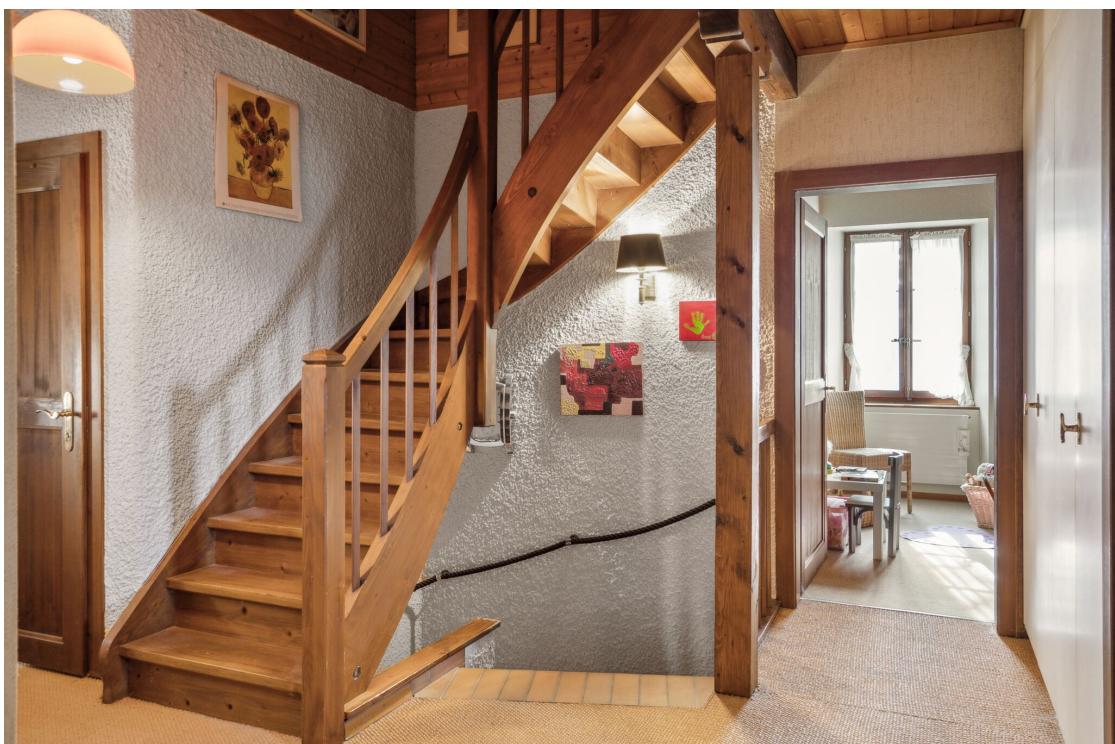


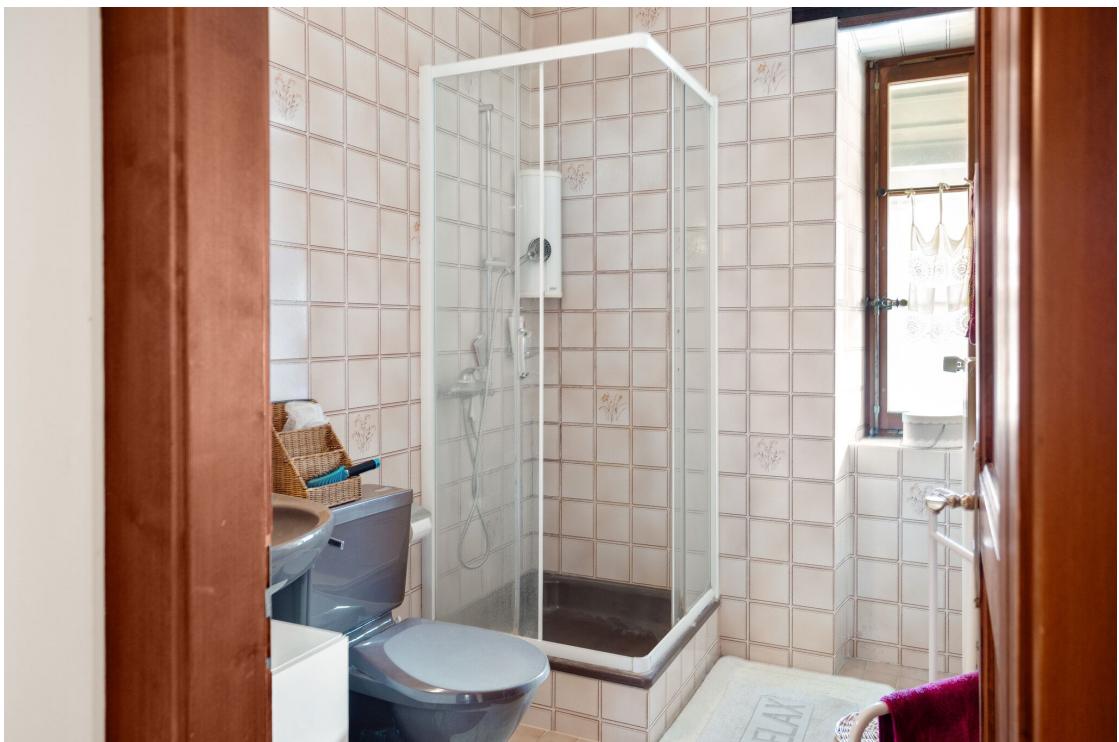


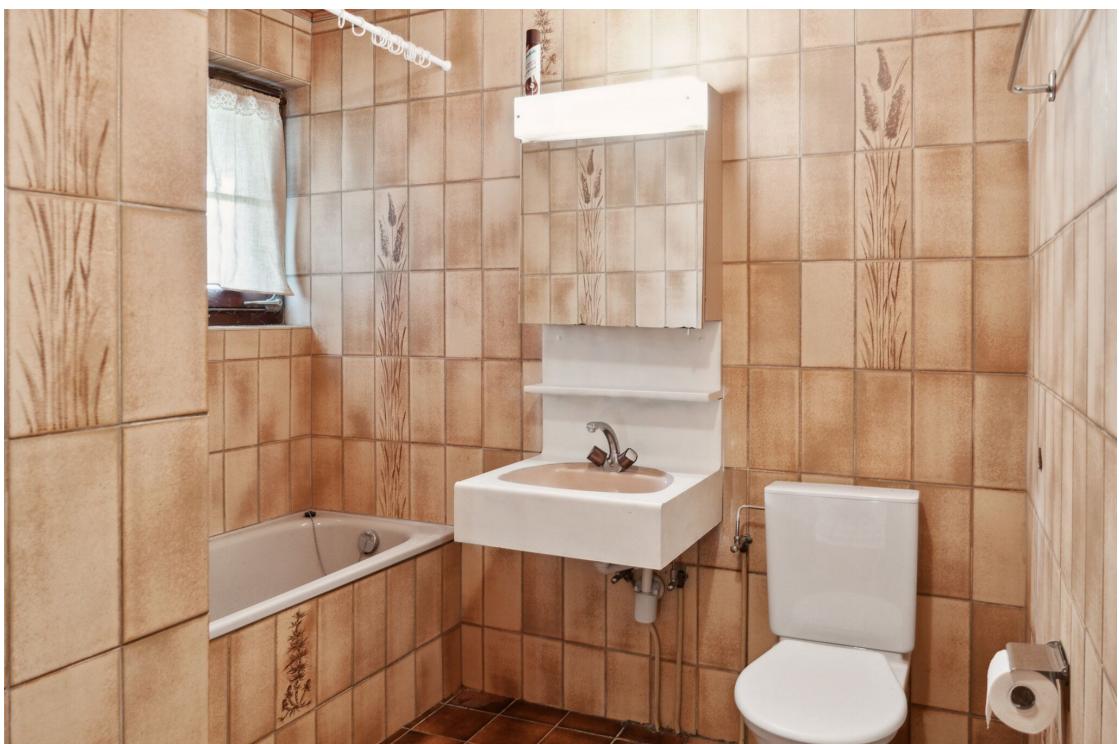


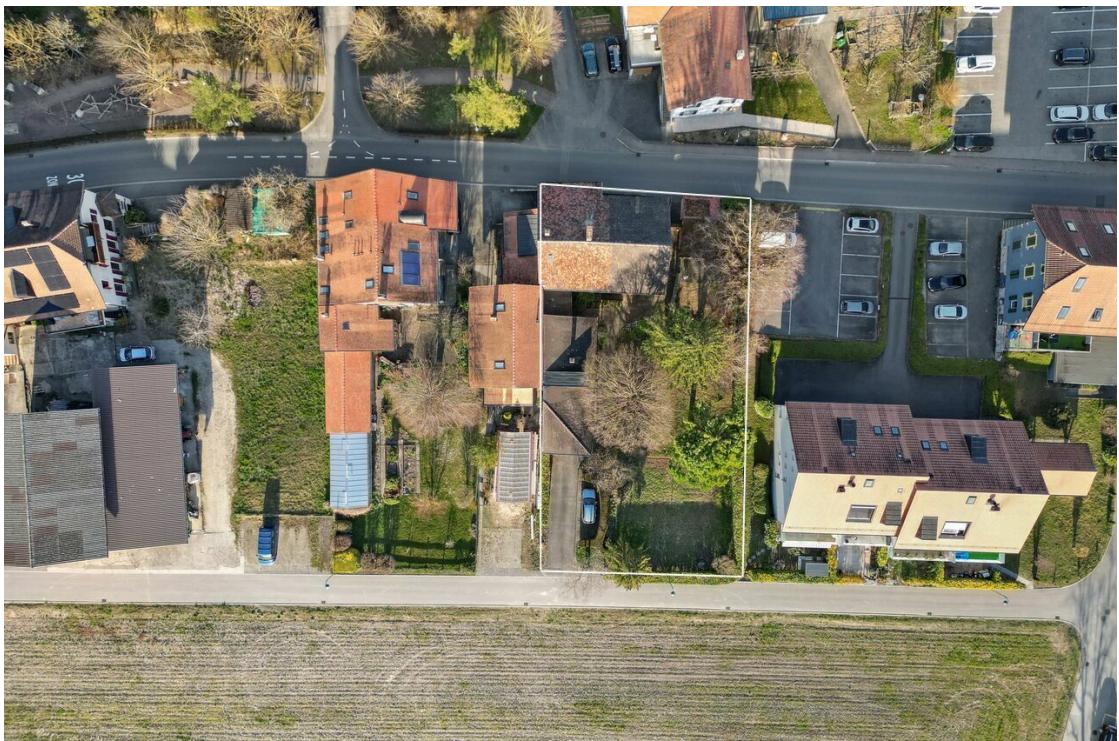














# Extrait du registre foncier Bien-fonds Champagne / 48

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

## Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5553 Champagne
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH767383454762
Surface	1'190 m <sup>2</sup> , numérisé
Mutation	
Autre(s) plan(s):	
No plan:	2
Désignation de la situation	
Couverture du sol	Bâtiment(s), 243 m <sup>2</sup> Place-jardin, 947 m <sup>2</sup>
Bâtiments/Constructions	Bâtiment agricole, N° d'assurance: 70, 26 m <sup>2</sup> Habitation, N° d'assurance: 69, 217 m <sup>2</sup>
Observations MO	
Observations RF	
Feuillet de dépendance	
Estimation fiscale	670'000.00
	RG94

## Propriété

Copropriété simple pour 1/3	
Roncalli Laurent 15.07.1974	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation
Copropriété simple pour 1/3	
Roncalli Bastian 13.12.1976	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation
Copropriété simple pour 1/3	
Handschin Fanny (Roncalli), 25.11.1982	28.11.2005 006-2005/3680/0 Donation

## Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

## Servitudes

28.11.1910 006-86055	(D) Constructions : Empiètement ID.006-2001/000764 à charge de B-F Champagne 5553/837
----------------------	--

## Charges foncières

Selon le registre foncier

## Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

## Exercices des droits

Servitude, Constructions : Maintien de l'avant-toit dans la partie orientale du bâtiment du fonds dominant qui surplombe les immeubles fonds servants, dans les dimensions actuelles  
Empiètement, ID.006-2001/000764

## Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

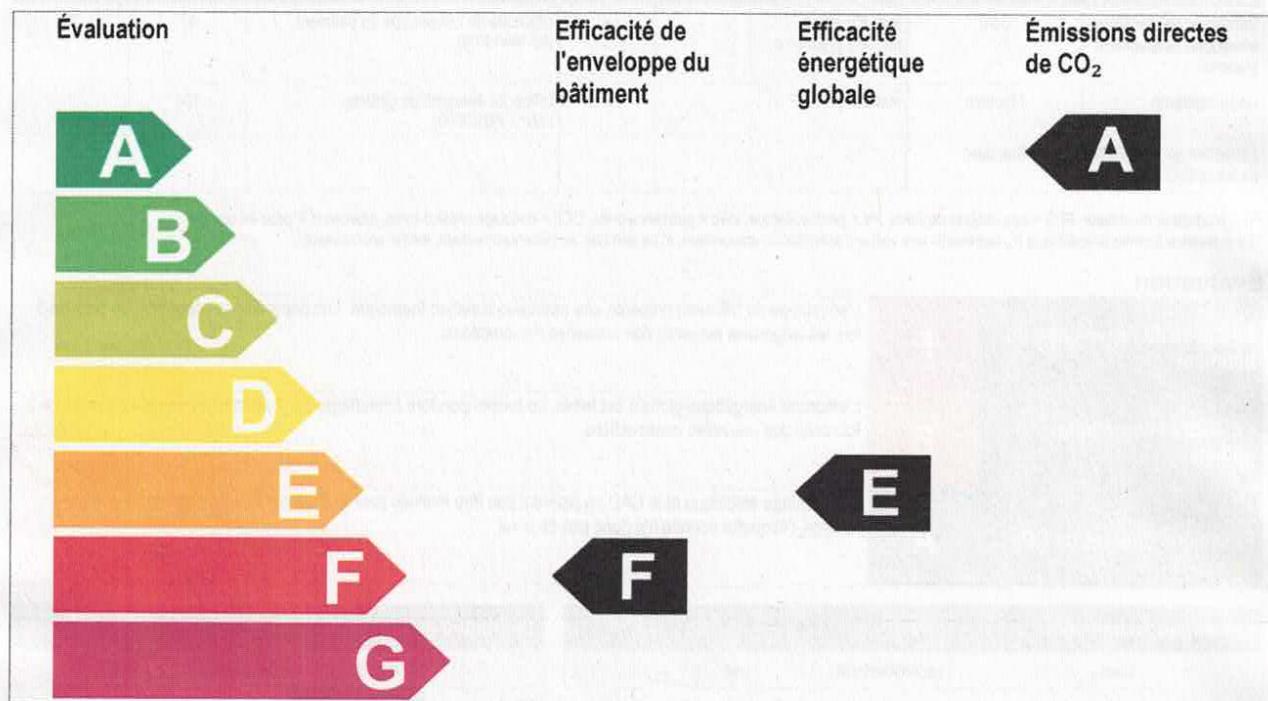
## Explications :

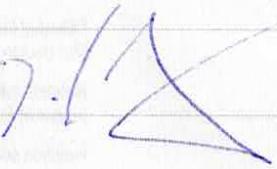
1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

## Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Adresse/Nom de projet		
Année de construction	1870	
Catégorie de bâtiment	Habitat individuel	
N° EGID_EDID	871245_0	



Données (valeurs calculées, Qh,eff)		Authentification	
Efficacité de l'enveloppe	135 kWh/(m <sup>2</sup> a)	Date d'établissement	29.08.2023
Efficacité énergétique globale	224 kWh/(m <sup>2</sup> a)	Émetteur (expert.e)	
Émissions directes de CO <sub>2</sub>	0 kg/(m <sup>2</sup> a)	Yves Trokay	
Émissions de gaz à effet de serre	17 kg/(m <sup>2</sup> a)	Trokay Energies sàrl	
Consommation mesurée (basée sur des valeurs moyennes)		Rue de la Menthue 2	
Chauffage	41'920 kWh/a	1462 Yvonand	
Eau chaude	0 kWh/a	Signature	
Énergie auxiliaire et ménagère	0 kWh/a		

## Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]			Producteur de chaleur		Degré de couverture / rendement		
Total de la surface de référence énergétique [m²]	405		Contre extérieur ou enterré ≤ 2 m	Contre espace non chauffé ou enterré > 2 m	Chauffage à distance	95 % / 1.0	Eau chaude sanitaire	Année de construction	
Nombre d'appartements	2				Chauffe-eau électrique	- / -	100 % / 0.93	2010	
Nombre moyen de pièces	≤ 5.5				Poêle à bois comme chauffage d'appui	5 % / 0.7	- / -	1981	
Étages entiers	2	Toits/plafonds	0.40	0.47					
Facteur d'enveloppe	2.07	Murs	0.47	1.0					
Station météo		Sols	0.78	0.79					
Payerne		Fenêtres et portes	2.7	-					
Affectation du bâtiment (Surface de référence énergétique [m²])					Puissance thermique spécifique [W/m²]				
Habitat individuel (405)					Puissance thermique spéc. *	46			
Installations de ventilation		V/AE [m³/(h m²)] Débit d'air neuf thermiquement actif	Production d'électricité	Puissance [kWc]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]	Valeur-limite	Valeur-cible	
Ventilation par fenêtres, enveloppe relativement étanche	0.90	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	-	-	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1:2016)	47	28		
Hotte aspirante	Mauvais	Installation CCF		-	Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031/CECB)	106			
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Standard								

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWc = puissance crête, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte

\* La puissance thermique spécifique  $P_h$  représente une valeur d'optimisation uniquement, et ne sert pas au dimensionnement, même approximatif.

## Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	<b>F</b>	L'enveloppe du bâtiment présente une mauvaise isolation thermique. Les déperditions dépassent de près de 3 fois les exigences actuelles des nouvelles constructions.
Efficacité énergétique globale	<b>E</b>	L'efficacité énergétique globale est faible. Le besoin pondéré (chauffage, ECS, électricité) dépasse de plus de 2 fois celui des nouvelles constructions.
Émissions directes de CO <sub>2</sub>	<b>A</b>	Le chauffage électrique et le CAD ne peuvent pas être évalués pour le CO <sub>2</sub> car ils sont considérés comme neutres, l'étiquette donnée n'a donc pas de sens.

Enveloppe du bâtiment				Technique du bâtiment			
	Intact	Légèrement usé	Usé		Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon				Très bon			
Bon				Bon			
Moyen		Mu, To, Pl c. n-c.		Moyen			
Insuffisant		Sol, Fe, Mu c. n-c., Sol c. n-c.		Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement usé, usé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

## Indications en vue d'une éventuelle rénovation

### Enveloppe du bâtiment

Murs	Bâtiment initial: Mur moellons et brique isolés sur une grande partie par l'intérieur, ép. 8cm (selon plans et estimation). Extension: Mur double brique isolé avec 8cm (selon plans).
Toits	Isolation toit extension: 8cm laine de verre entre chevrons (estimation). Isolation toit existant: 14cm laine de verre entre chevrons (mesure). Sol combles 10cm sur dalle (mesure). Sol combles 4cm sous dalle (mesure).
Sols	Isolation sous chape de 4cm (selon plans).
Fenêtres	Fenêtres de 1981, double vitrage non-isolant, cadre bois. Portes en bois.

### Installations techniques

Chauffage	Le chauffage à distance correspond à l'état actuel de la technique avec une bonne efficacité énergétique.
Eau chaude sanitaire	L'efficacité énergétique du chauffe-eau est insuffisante (chauffage électrique direct).

Autres appareils électriques L'efficacité énergétique moyenne de l'ensemble des appareils électriques ne correspond plus tout à fait à l'état actuel de la technique.

### Dispositions à prendre et recommandations

Enveloppe du bâtiment Prévoir en premier le changement des fenêtres. Ensuite complément d'isolation sur les dalles des combles. Puis complément d'isolation en toiture en premier sur la partie extension. Finalement, isolation des murs idéalement avec un crépi isolant pour la partie moellons et un complément par l'intérieur. Pour la partie extension, isolation périphérique.

Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment L'enveloppe du bâtiment est moyennement étanche et la ventilation est assurée manuellement par les fenêtres.

Chauffage Le chauffage à distance correspond à l'état actuel de la technique. Prévoir une meilleure isolation des conduites de chauffage.

Eau chaude sanitaire Isoler les conduites d'eau chaude et la circulation doit être dotée d'une horloge. Prévoir une installation solaire thermique.

Autres appareils électriques Seule une partie des appareils électriques a une efficacité énergétique convenable. Chaque appareil est à examiner. Un éclairage et des appareils dégageant de la chaleur sous n'importe quelle forme consomment beaucoup d'électricité. L'utilisation de lampes avec étiquette énergétique de la classe A, des appareils plus performants pour les réfrigérateurs et les machines à laver permet d'économiser de l'énergie et est rentable sur la durée de vie de ces appareils. De même, des appareils qui restent en mode veille 24 h sur 24 consomment inutilement de l'électricité. À l'aide de blocs multiprises avec interrupteur, il est très simple d'éviter cette consommation.

Comportement de l'occupant Le CECB donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB. Les recommandations du document CECB ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Toutefois, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus rentables que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.

Revalorisation Une rénovation énergétique est une occasion unique d'améliorer à long terme le confort et la valeur d'un bâtiment. On peut créer des surfaces habitables supplémentaires par des aménagements ou des extensions; on peut aussi fusionner des pièces ou agrandir des balcons. Il est pertinent d'optimiser le confort et le maintien de la valeur à long terme. Une modernisation Minergie est à envisager.

## Renseignements généraux

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) permet de déterminer la qualité énergétique des bâtiments d'habitation, administratifs, scolaires peu complexes, de restauration ou de commerce. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

### Que dit le CECB et à quoi sert-il?

Le CECB indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G. Le CECB caractérise un bâtiment, et non son utilisation; il peut donc y avoir des écarts entre les besoins mentionnés et les consommations effectives, en fonction du comportement des habitants. Le CECB apporte une information transparente dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB sert de base à l'étude des améliorations énergétiques possibles du bâtiment.

### Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?

L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit les performances isolantes des fenêtres et de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher.  
L'efficacité de l'enveloppe détermine les besoins en chauffage du bâtiment.
- L'efficacité énergétique globale comprend, outre les besoins pour le chauffage, la production d'eau chaude, l'électricité pour les appareils fixes et les luminaires, également la production d'électricité propre. Les sources d'énergie utilisées sont pondérées avec les facteurs de pondération nationaux : 2 pour l'électricité, 1 pour le pétrole et le gaz, 0,5 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui n'est donc pas prise en compte.
- La classification des émissions directes de CO<sub>2</sub> indique la quantité de CO<sub>2</sub> émise par le bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Cela dépend de la quantité d'énergie renouvelable utilisée et de l'efficacité énergétique. Des émissions de CO<sub>2</sub> nulles correspondent à la classe A, le changement de classe se fait par paliers de 5 kg/(m<sup>2</sup>·a). Les émissions en amont, par exemple pour la production d'électricité ou de chauffage à distance, ne sont pas prises en compte. Ces émissions en amont sont déclarées, y compris les émissions directes de CO<sub>2</sub>, comme émissions de gaz à effet de serre, mais n'ont pas d'influence sur l'évaluation.

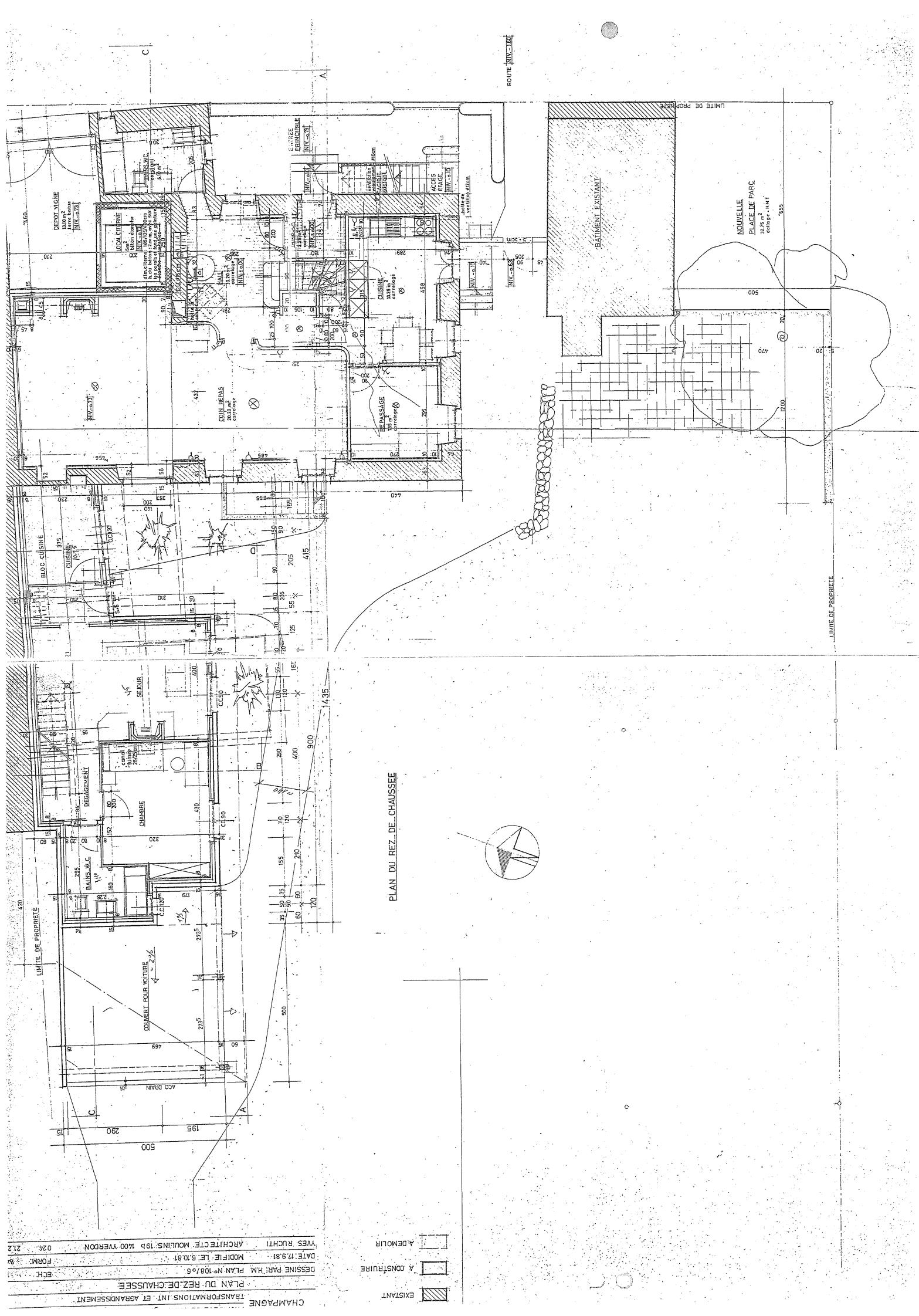
	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale	Émissions directes de CO <sub>2</sub>
A	Excellente isolation thermique (toit, façade, cave), fenêtres avec triple vitrage (par ex. Minergie-P).	Installations techniques du bâtiment à haut rendement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, éclairage et équipements efficaces ; utilisation d'énergies renouvelables et production propre d'électricité (par ex. Minergie-A).	Le bâtiment ne génère pas d'émissions directes de CO <sub>2</sub> .
B	Nouvelles constructions satisfaisant aux critères de la catégorie B selon la législation en vigueur.	Enveloppe et installations techniques conformes aux standards des nouvelles constructions, utilisation d'énergies renouvelables (par ex. modèles de rénovation Minergie).	Le bâtiment ne génère que de très faibles émissions de CO <sub>2</sub> , par exemple pour couvrir les pointes de charge.
C	Bâtiment ancien dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète (par ex. avec modèles de rénovation Minergie).	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent combiné avec l'utilisation d'énergies renouvelables.	Le bâtiment émet peu de CO <sub>2</sub> , peut-être en raison de la combinaison d'une très bonne enveloppe du bâtiment avec un chauffage fossile ou une couverture des pointes de consommation par énergie fossile.
D	Bâtiment ancien ayant bénéficié ultérieurement d'une bonne isolation, mais avec des ponts thermiques subsistants.	Bâtiment largement réhabilité, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans recours à des énergies renouvelables.	Le bâtiment émet d'importantes émissions de CO <sub>2</sub> . Une réduction peut être envisagée grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
E	Bâtiment ancien dont l'isolation thermique a été améliorée, y.c. avec nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment ancien partiellement rénové, avec par ex. nouveau générateur de chaleur et éventuellement de nouveaux appareils et éclairage.	Le bâtiment émet beaucoup de CO <sub>2</sub> , par exemple en raison d'un chauffage purement fossile (mazout ou gaz) ou d'une enveloppe de bâtiment jugée insuffisante.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment avec divers nouveaux éléments (enveloppe du bâtiment, installations techniques, éclairage, etc.)	Le bâtiment émet trop de CO <sub>2</sub> et présente un potentiel considérable pour le passage aux énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment.
G	Bâtiment ancien sans isolation ou avec une isolation ultérieure insuffisante, avec fort potentiel de rénovation.	Bâtiment ancien avec installations techniques dépassées, sans énergies renouvelables, et avec fort potentiel d'amélioration.	Le bâtiment est chauffé par des énergies fossiles et émet beaucoup de CO <sub>2</sub> . L'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment sont fortement recommandées.

### Minergie

Minergie et CECB utilisent les mêmes méthodes pour calculer les indices énergétiques. Un CECB permet de classer les bâtiments existants et neufs sur une échelle de A à G. Les trois labels Minergie définissent des valeurs limites exactes et comportent des exigences supplémentaires, par exemple sur le renouvellement d'air, l'autoproduction d'électricité, le monitoring, la protection thermique estivale ou l'émission de gaz à effet de serre pendant la construction. Les nouveaux bâtiments certifiés Minergie sont systématiquement classés au moins en catégorie B / B, Minergie-P au moins en catégorie A / B et Minergie-A en catégorie B / A. Cependant, l'inverse n'est pas vrai : un bâtiment ayant une bonne classification CECB n'est pas équivalent à un bâtiment certifié Minergie.  
[www.minergie.ch/fr](http://www.minergie.ch/fr)

### Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie EnDK. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. [www.endk.ch/fr](http://www.endk.ch/fr)

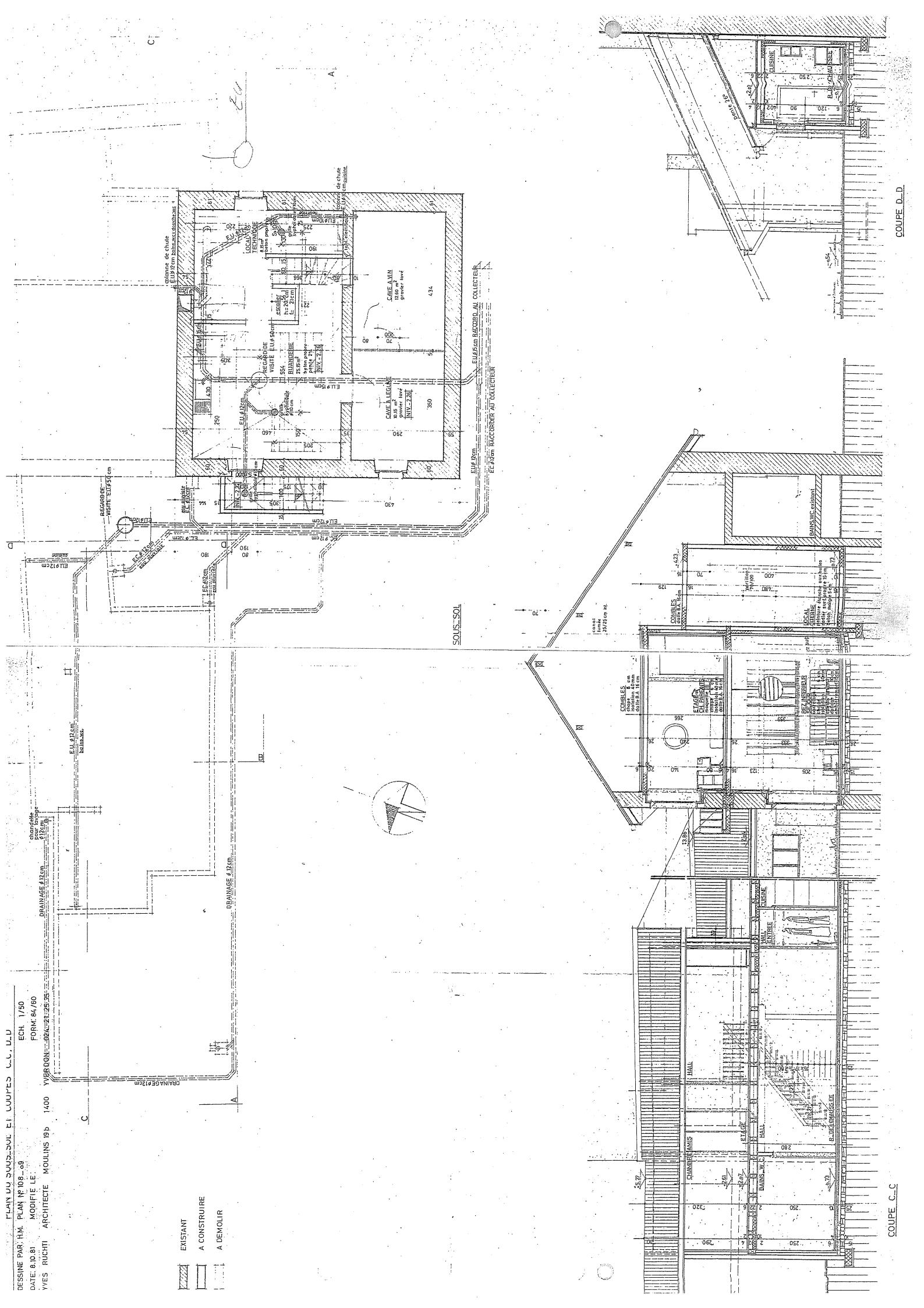




PLANT LUY DONG-SUOL ET LUWEES LUL, LU\_U  
SSESSN PAR: I.M. PLAN #108-58  
TE: 8.10.81 MODIFIE: LE  
SFS, RICHT ARCHITECTE: MORIINS, INC.  
SSINGE: 100% FORM: 84/60  
ECH: 1/50  
VIVEDON: 100%

chandelier  
pear lever  
812 cm  
DRINKAGE 412 cm

卷之三



# Recensement architectural du canton de Vaud

Champagne (109)

Fiche 77

- |                       |             |                               |
|-----------------------|-------------|-------------------------------|
| ■ ECA 69              | Parcelle 48 | 7 Rue des Paquieres Champagne |
| ❖ MAISON D'HABITATION |             | <b>Note 4</b>                 |
| ■ ECA 70              | Parcelle 48 | Pâquier                       |
| ❖ PORCHERIE           |             | <b>Note 4</b>                 |



## ■ RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

### *ENSEMBLE DES OBJETS DE LA FICHE*

#### Description:

ACV : Plan 1841 (CH-ACV-RN\_Gb 109-b 1) : folio 24, No 45, art. 1103 aucune construction ne figure à cet endroit. Plan 1907-1911 (sans renvoi de folio - CH-ACV-RN\_Gb 109-c) : folio 2, Nos 29, 31, 32, 35, et No 37 (ECA 70). Cad. 1843-1919 (GF 109/8) : folio 307, art. 1103 : « bâtiment ayant logements, remise & cave » taxé 5200 frs par la révision de 1866 pour 1867, propriété de François Samuel GUILLOUD. « Par la révision de 1868, adjonction pour remise & bûcher », la taxe passe à 6500 frs. - « Par celle de 1872, rehaussement etc. », la taxe s'élève alors à 8500 frs, (elle passe à 9000 frs en 1877, puis à 9700 frs en 1884). Sur art. du 1103 : « étable à porcs » taxée 250 frs en 1877 (ECA 70). L'ensemble est acquis par Edouard fils de François Samuel GUILLOUD en 1894, puis par ses quatre enfants en 1906.

# Recensement architectural du canton de Vaud

Champagne (109)

Fiche 77

Monument hist.	Mis à l'inventaire	Protec. temporaire	6	48	109	77
				No District	No Cadastre	No Commune
				REENSENEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD		
No de fiche		109				
Commune et No		Champagne 109				
District		Glandson				
Adresse		Paquier		No rue	No postal	
Lieu de		Paquier				
No adresse		48		*Folio: 2		
Propriétaires		Giroud Huguette				
Négatifs		12				
Valeur		HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F *				
Date valeur		10.87				
Commentaire						
Mesures		CMH * IMNC * CFMH * PBC *				
Dates mesures						
Commentaire						
Type de bâtiment		Maison * de maître * Bourgeoise * Paysanne * Vigneronne * Halles * Maison forte * Ecole * villageoise				
Fonctions actuelles		Habitation * Commerce * Administration * Atelier * Auberge * Ferme * Vigneronne * Ecole *				
Etat de conserv.		Bon * Moyen * Mauvais * Intervention nécessaire *				
Annexe		Fontaine * Dépôt * Hangar * Garage * Grenier * Four * Ecurie * Poulailler * Communs * porcherie				
Valeur annexe		HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * 6 * 7 * F *		70		
Autres annexes		No fiches: *				
Dossiers		ACV * AMH * MH-A * MAH *				
Photos		BCU * AMH * MAH *				
Relevés		ACV * AMH * MH-A * MAH *				
Iconographie		BCU *				
Bibliographie		BCU * MH-A * MAH *				
Commentaires historiques		*26*				
Date construction		*27*		Dates transf.		*28*
Estimation fiscale		*29*		Date estimation		*30*
Estim. incendie		*31*		Date estimation		*32*
No incendie		*33* 69 (70)		Coordonnées		*34*
Recenseurs		*35* D. Glauser - N. Pellaz		Date recensement		Juin1986

5000 11.84 Offset-typo Claude Morelon, Lausanne

**FICHE D'ARCHIVE**  
**NON TENUUE A JOUR**

